

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2026

VOTEZ

CCP
ONIRIS A

Différents par nature, unis pour l'avenir

ÉCOUTE **ACTION** **RÉSULTATS**

- LUTTER CONTRE LA PRÉCARITÉ
- DÉFENDRE UNE RÉMUNÉRATION JUSTE ET ÉVOLUTIVE
- RECONNAÎTRE L'EXPÉRIENCE ET OFFRIR DES PERSPECTIVES
- MIEUX PROTÉGER LES AGENTS ET GARANTIR LEURS DROITS

Chaque parcours est unique, l'UNSA fait le lien

DU 3 AU 10 DÉCEMBRE 2026,
JE VOTE ET JE FAIS VOTER

Vote électronique
Nos engagements au verso →

Du 3 au 10 décembre 2026 — Votez UNSA

Pour une fonction publique qui vous ressemble ! Ensemble, changeons les règles du jeu.

champs d'avenir

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2026 **Commission Consultative Paritaire**

L'UNSA, votre voix pour une fonction publique plus juste et plus humaine

Votre engagement mérite reconnaissance. Vos droits méritent d'être défendus.
Votre avenir professionnel mérite de véritables perspectives.

LUTTER CONTRE LA PRÉCARITÉ

- Gestion optimisée des **contrats** : délais, droits, respect de la réglementation
- Perspectives d'emploi : limite des contrats courts et renouvellements successifs, accès au CDI
- Campagne ambitieuse de **déprécarisation** et de titularisation pour les agents qui le souhaitent

RECONNAÎTRE L'EXPÉRIENCE ET OFFRIR DES PERSPECTIVES

- Faciliter l'accès à la formation initiale et continue
- Développer les possibilités de **mobilité** fonctionnelle ou géographique, et préserver les droits des agents lors des changements de poste
- **Valoriser l'expérience professionnelle** antérieure acquise et ouvrir de véritables perspectives d'évolution professionnelle



DÉFENDRE UNE RÉMUNÉRATION JUSTE ET ÉVOLUTIVE

- Mettre en place des **règles de rémunération** transparentes et harmonisées
- Mieux reconnaître les qualifications, les compétences, l'expérience et l'ancienneté
- Garantir une progression effective tout au long du parcours professionnel par des **réévaluations salariales régulières**, fondées sur des critères objectifs

MIEUX PROTÉGER LES AGENTS ET GARANTIR LEURS DROITS

- Améliorer la **protection** des agents en cas de maladie, d'accident du travail ou de maladie professionnelle, et garantir une meilleure **continuité de rémunération** par la généralisation de la subrogation
- Lutter contre les discriminations et les inégalités de traitement
- Garantir le respect des droits individuels et l'accès effectif à la protection fonctionnelle

La CCP : ses compétences… et notre accompagnement au-delà

Ce que fait la CCP

Vos élus y siègent et **défendent vos dossiers** individuels :

- Discipline et recours disciplinaires
- Licenciement, non-renouvellement de contrat
- Révision du compte rendu d'entretien professionnel (CREP)
- Refus de temps partiel, de télétravail, de formation ou de CPF
- Licenciement pour inaptitude et impossibilité de reclassement

Au-delà de la CCP

Nous vous accompagnons **en direct et en amont** sur :

- Relecture et conseil sur vos demandes de mobilité
- Examen de votre situation individuelle au regard des textes
- Interventions auprès de l'administration et suivi jusqu'à la réponse

Accompagnement dans votre carrière

Notre engagement le plus concret : **vous aider à réussir les concours**

- Information sur les conditions d'accès et calendriers
- Conseils de méthode et organisation d'oraux blancs
- Retours d'expérience de collègues déjà promus

Un mandat de représentant du personnel ne s'arrête pas à la porte d'une instance : à l'UNSA, aucune situation individuelle n'est laissée sans réponse

Votre vote, c'est votre pouvoir : les élections professionnelles sont votre opportunité de peser sur votre avenir.

✔ **Une organisation à l'écoute, qui connaît vos réalités quotidiennes.**

✔ **Une équipe combative, qui transforme les constats en actions.**

✔ **Un syndicalisme moderne, alliant réformisme et détermination.**

PROXIMITÉ – EXPERTISE – DIALOGUE – AVENIR

VOTE ÉLECTRONIQUE DU 3 AU 10 DÉCEMBRE 2026

JE VOTE ET JE FAIS VOTER